

---

## Règlement de consultation

### Mission d'étude et de conseil - secteur Hlm Partenariats entre organismes Hlm et acteurs privés Boite à outil à destination des organismes Hlm opérateurs urbains

---

#### Table des matières

<b>1. PREAMBULE</b> .....	2
<b>2. OBJET DE LA CONSULTATION</b> .....	2
<b>3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION</b> .....	2
<b>1. Parties contractantes – Intervenants</b> .....	2
<b>1.1 Planning de la consultation</b> .....	2
<b>1.2 Questions des candidats – réponse de l'Union Sociale pour l'Habitat</b> .....	3
<b>1.3 Sous-traitance</b> .....	3
<b>ARTICLE 3 - DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES REMIS AUX CANDIDATS</b> .....	3
<b>3.1 Composition du dossier de consultation des entreprises</b> .....	3
<b>3.2 Retrait du dossier de consultation des entreprises</b> .....	3
<b>ARTICLE 4 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</b> .....	3
<b>6.1 Dossier candidature</b> .....	3
<b>6.2 Dossier d'offres</b> .....	3
<b>ARTICLE 5 - SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES</b> .....	4
<b>5.1 Jugement des offres</b> .....	4

## PREAMBULE

Présenter l'Union Sociale de l'Habitat et le contexte

L'Union sociale pour l'habitat est une association « loi 1901 » créée en 1929, représentant 593 organismes Hlm (Offices Publics de l'Habitat, Entreprises sociales pour l'habitat, Sociétés coopératives d'Hlm), des sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété et des Associations régionales Hlm, au travers de 5 fédérations :

- La Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat
- La Fédération Nationale des Entreprises Sociales pour l'Habitat
- La Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Hlm
- L'Union d'Économie Sociale pour l'Accession à la Propriété
- La Fédération Nationale des Associations Régionales d'Organismes d'Habitat Social

Elle remplit trois missions fondamentales :

- Un **rôle de représentation nationale** auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ;
- Une **mission de réflexion, d'analyse et de prospective** sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et d'élaboration de propositions pour une politique de l'habitat ;
- Une **fonction d'information, de conseil et d'assistance** auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

## ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation a pour objet la réalisation d'une étude sur la construction de l'acceptabilité des projets.

Ce contrat sera d'une durée de 9 mois à compter du 2 janvier 2024.

## ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

### Parties contractantes – Intervenants

Raison sociale : **L'Union Nationale des Fédérations d'Organismes HLM**

Statut : Association Loi 1901

N° de Siret : 775 697 907 00068

Adresse du siège social : 14 rue Lord Byron - 75384 Paris cedex 08

### 2.1. Planning de la consultation

- 9 novembre 2023 : Lancement de la consultation
- 5 décembre 2023 à midi : Date limite de remise des dossiers de candidature
- 11 décembre 2023 après-midi : Audition des équipes les mieux notées
- A partir du 15 décembre 2023 : Contractualisation

## **2.2. Questions des candidats – réponse de l'Union Sociale pour l'Habitat**

Tous les échanges durant la procédure doivent passer via la plateforme ([www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)) jusqu'au 1er décembre 2023.

## **2.3. Sous-traitance**

En cas de recours à la sous-traitance, l'opérateur économique a l'obligation de le déclarer dès le dépôt de l'offre.

Les éléments à communiquer sont les suivants :

- Une description de la nature des prestations sous traitées
- Le nom la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé.

## **ARTICLE 3 - DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES REMIS AUX CANDIDATS**

### **3.1. Composition du dossier de consultation des entreprises**

Les pièces constitutives du dossier sont :

- Le présent règlement de consultation
- Cahier des charges

### **3.2. Retrait du dossier de consultation des entreprises**

Le lien où retirer le dossier sur [www.marchés-sécurises.fr](http://www.marchés-sécurises.fr) ;

Numéro de la consultation : **USH\_75\_20231109W2\_01**

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet et sans restriction sur la plateforme de dématérialisation

## **ARTICLE 4 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

### **4.1. Dossier candidature**

Les candidats devront présenter :

Dossier de candidature :

- Des références sur des prestations similaires (missions d'études sur le sujet),
- L'équipe et les compétences mobilisées pour mener à bien cette mission (l'interlocuteur en charge de la coordination du projet).

### **4.2. Dossier d'offres**

Les candidats devront présenter :

- Une méthodologie détaillant les livrables intermédiaires envisagés et les principaux résultats attendus pour chaque phase de la mission,

- Un planning de production,
- Une présentation détaillée de l'offre de service, tenant compte des préconisations du cahier des charges,
- Un budget HT et TTC : moyens envisagés, détail du coût de la mission, répartition financière correspondant aux différentes étapes de la mission.

## **ARTICLE 5 - SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES**

### **5.1. Jugement des offres**

Les offres seront appréciées selon les critères suivants :

- Le prix de la prestation : 30%
- La composition de l'équipe (expériences, compétences, constitution de l'équipe) : 30%
- La clarté et la précision de la méthodologie de la mission (séquençage des étapes de travail, respect du planning, détail des livrables attendus et des modalités de concertation envisagées) : 40%

## **ARTICLE 6 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

L'envoi des offres est à effectuer via la plateforme [www.marchés-sécurises.fr](http://www.marchés-sécurises.fr) .